

81 B 1552

REVISION GESTON AUDIT

R.G.A.

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 120 000 Euros

Siège Social : 98, rue Barrault - 75013 PARIS

328 947 197 RCS PARIS (1984 B 01552)

22 juin 2008

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2008**

**N° DE DÉPOT
75983.**

L'an deux mille huit, et le vingt six juin, à dix huit heures, les actionnaires de la Société REVISION GESTION AUDIT - R.G.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Arlette AYADI, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Monsieur Philippe CLARIS préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Francis CHATELAIN et Monsieur Laurent EL GHOUZZI les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Marie-Hélène THOMAS est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4 998 actions sur les 5 000 actions composant le capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires:

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée

Puis le Président déclare que le rapport du Conseil d'administration, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

W K
fe

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement d'un Commissaire aux comptes.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'administration.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

En remplacement de Monsieur Michel LAURENT, Commissaire aux comptes suppléant, qui cesse son activité de commissaire aux comptes à compter du 30 juin 2008, l'assemblée générale décide de nommer:

- la société Expertises Conseils & Solution
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
21, rue Chauvin Dragon - 64500 SAINT JEAN DE LUZ
433 472 644 RCS Bayonne
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale

en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant,
à effet de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

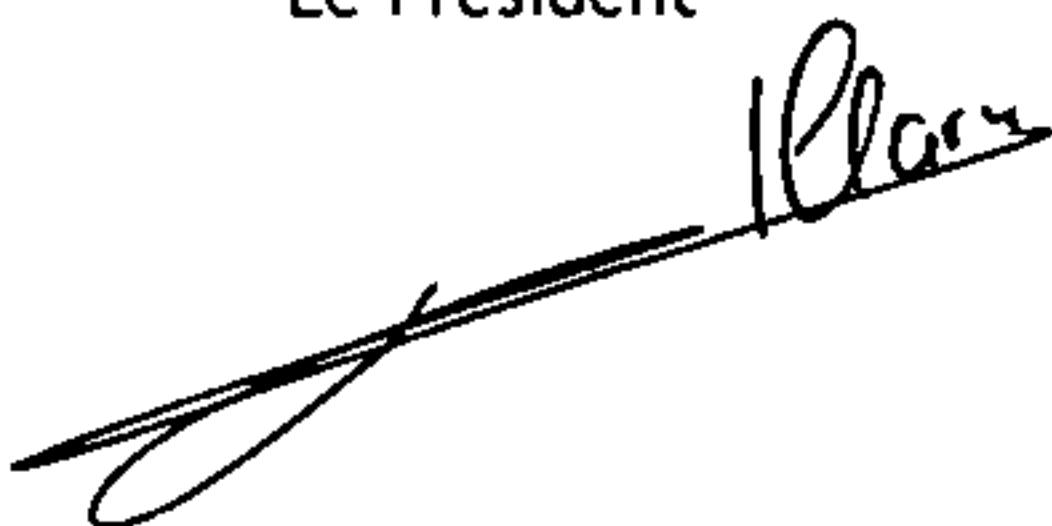
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

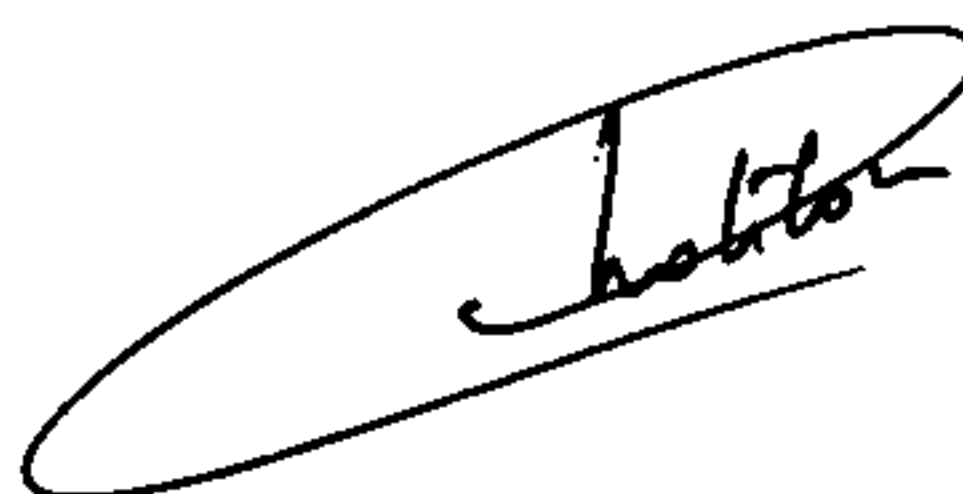
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Secrétaire



Les scrutateurs

